

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Sabine CALMELS**

Nombre de secouristes **15**

Hôpital le plus proche **CH Moulins**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **5**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **La gare aux bateaux**

Adresse **route de Montilly 03000 MOULINS**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1500M**

Largeur minimum de la piste **6M**

Largeur de la grille **35M**

Longueur de la ligne droite de départ **78M**

Nombre d'OCP* **15**

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **04/01/2023**

MOTOCLUB MOULINS C0615
 siret: 779040266 00022
 JACQUEMIN Fred secrétaire

VISA DE LA LIGUE

DATE: **21 MARS 2023**

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE-DE-GELIN
 Tél. 04.75.55.22.50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MOULINS C0615

Date: 23/04/2023

Lieu: la gare aux bateaux 03000 MOULINS



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
15h30	19h30	samedi 22 avril		
		Contrôles administratifs	toutes	
		Contrôles techniques		
7h00	7h45	dimanche 23 avril		
		Contrôles administratifs	toutes	
		Contrôles techniques		
7h40		briefing commissaires		
8h00	8h15	Essais Libres	125cc	15
8h20	8h35	Essais Libres	open grA	15
8h40	8h55	Essais Libres	open grB	15
9h00	9h15	Essais Libres	ligue ancienne	15
9h20	9h35	Essais Libres	vétérans	15
9h35	9h55	Démonstration	école moto Moulines	
10h00	10h15	Essais Chronométrés	125cc	15
10h20	10h35	Essais Chronométrés	open gr A	15
10h40	10h55	Essais Chronométrés	open gr B	15
11h00	11h15	Essais Chronométrés	ligue ancienne	15
11h20	11h35	Essais Chronométrés	vétérans	15
11h40	11h55	Manche I	open non qualifiés	15 + IT
12h00	12h15	Démonstration	école moto Moulines	
12h15		Repas		

Moto-Club : MOULINS C0615

Date : 23/04/2023

Lieu : la gare aux bateaux 03000 MOULINS

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
				5
13h55	14h10	Manche 1	ligue ancienne	15 +1T
14h15	14h30	Manche 1	vétérans	15 +1T
14h35	14h50	Manche 1	125cc	15 +1T
14h55	15h10	Manche 1	open qualifiés	15 +1T
		entracte 20 mins	Démo école moto Moulines	
15h30	15h45	Manche 2	open non qualifiés	15+1T
15h50	16h05	Manche 2	ligue ancienne	12 +1T
16h10	16h25	Manche 2	vétérans	15 +1T
		entracte 15 mins	Démo école moto Moulines	
16h40	16h55	Manche 2	125cc	15 +1T
17h00	17h15	Manche 2	open qualifiés	15 +1T
17h30		Remise des prix		